

## **L'enquête sur la population active – Différences entre le Nord et les provinces – Échantillonnage**

L'échantillon pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest est conçu de manière à être représentatif de la population en âge de travailler de chacun des territoires. Au Nunavut, par contre, le plan de sondage vise à couvrir dix des principales communautés de la région qui regroupent environ 70 % de l'ensemble de la population du territoire âgée de 15 ans et plus. On cherche actuellement à déterminer s'il est faisable d'accroître la couverture de l'enquête au Nunavut pour la rendre comparable à celle des deux autres territoires (environ 98 % dans les Territoires du Nord-Ouest et environ 92 % au Yukon).

Les personnes vivant dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones ne sont pas incluses dans l'échantillon des provinces. En revanche, l'échantillon du Nord comprend à la fois les communautés Autochtones et les communautés non Autochtones.

Pour obtenir un échantillon représentatif de la population cible pour chacun des territoires, on combine les échantillons sur trois mois consécutifs. Par conséquent, les estimations pour le Nord ne sont disponibles que sous la forme de moyennes mobiles de trois mois.

Pour le Nord, comme pour les provinces, l'EPA s'appuie sur un plan de sondage avec renouvellement, sauf que les intervalles diffèrent. Les ménages retenus dans le Nord sont interviewés huit fois, soit une fois tous les trois mois au cours d'une période de deux ans. Par exemple, si un ménage est sélectionné pour la première fois en janvier 2006, ses membres seront interviewés de nouveau tous les trois mois (donc en avril, juillet et octobre 2006 et en janvier, avril, juillet et octobre 2007). Au terme de ces huit interviews, le ménage est remplacé par un autre ménage de la même communauté ou d'une autre communauté de la même strate. Chaque trimestre, un huitième des ménages échantillonnés est interviewé pour la première fois.

On pose, dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les mêmes questions aux répondants des territoires et à ceux des provinces, à quelques exceptions près. Les questions sur les loyers ne sont pas posées dans les territoires, et aucune enquête supplémentaire de l'EPA n'est menée dans le Nord.

Les autres aspects de la collecte et du traitement des données sont les mêmes pour le Nord et pour les provinces.